

La Ville de Dunkerque a élaboré en 2012, un plan en faveur de la biodiversité dont une des actions consiste à développer des jardins partagés sur son territoire. Ainsi, elle accompagne avec ses partenaires, les habitants qui souhaitent se lancer dans cette aventure.

Partenaires incontournables, les maisons de quartier mobilisent les habitants tandis que la Maison de l'Environnement, le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement Flandre Maritime (CPIE) et l'Association des jardins ouverts mais clôturés (Ajonc), apportent leurs compétences dans l'élaboration et la mise en œuvre des étapes de la construction du jardin.



QU'EST-CE QU'UN JARDIN PARTAGÉ ?

C'est un jardin de quartier conçu, construit et cultivé par des habitants. Lieu de rencontres et d'animations, géré collectivement, il est ouvert aussi souvent que possible, dès qu'un jardinier est présent. Il est clôturé pour permettre une pérennité des aménagements.



Le jardin partagé est fait pour tous. Pas besoin de savoir jardiner, le jardinage s'apprend par l'échange. Chacun peut devenir membre simplement pour le plaisir d'y flâner à loisir ou participer à un projet de quartier...



Pour devenir un habitant jardinier, il suffit de franchir la barrière du jardin, participer aux réunions de concertation et signer la charte qui décrit les engagements de chacun comme le respect du travail des autres, le vivre ensemble...

QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ?

Un jardin partagé se fonde sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage. Cultivés ensemble, légumes, fleurs, fruits, aromatiques ou plantes médicinales, ont une saveur particulière.

Lieu ouvert sur le quartier, il favorise les rencontres entre les générations et les cultures et relie les différents lieux de vie du quartier.

Les jardiniers y cultivent le respect du vivant, expérimentent des techniques de paillage, de compostage, des plantations d'engrais verts. L'utilisation des pesticides et engrais chimiques est interdite...



LES TEMPS FORTS DU JARDIN PARTAGÉ



La concertation : c'est une réunion qui a lieu une fois par mois. Il est décidé collectivement de tout ce qui concerne le jardin (aménagement, animation...).

Le chantier participatif : chaque mois est prévu un temps pour mettre les mains dans la terre afin d'aménager, construire, semer, faucher, observer...

L'atelier au jardin : des animations sont organisées pour apporter des conseils en jardinage, plantations, accueillir la petite faune...



Les moments de convivialité :

le plus souvent possible, autour d'un barbecue, d'un gâteau maison, d'un bon livre ...

Ils sont indispensables pour apprendre à se connaître, pour discuter des récoltes ou juste pour profiter du plein-air.

Le réseau d'habitants jardiniers se constitue progressivement pour favoriser les rencontres, s'enrichir des savoir-faire de chacun et partager ses idées.



Dunkerque

Une démarche participative au cœur de la ville qui cultive convivialité, autonomie, lien entre les générations, échanges de savoirs, partage, participation active, solidarité, respect de l'environnement...

© Direction de la communication - ville de Dunkerque - Imprimé sur du papier recyclé.



www.ville-dunkerque.fr

1. JARDIN AUX CHATS SOUBISE

- Rue Caumartin.
- Surface : 240 m².
- Origine : les riverains et usagers de la maison de quartier Soubise.
- Accès : après signature d'une charte entre la mairie de quartier, la maison de quartier et l'habitant, celui-ci se voit remettre une clé du jardin.
- Spécificités : dans des carrés potagers hors-sol et équipés d'un récupérateur d'eau de pluie, les habitants cultivent plantes, légumes et fleurs.
- Intervenant : la Maison de l'environnement propose des animations pour les petits.

D'autres formes de jardins éclosent à Dunkerque :

- Les carrés de poche dans les écoles
- Les jardins barges le long des canaux
- Les jardins au sein des maisons de quartier
- Les jardins familiaux pour la production potagère de la famille...



2. GLACIS-VICTOIRE

- Angle des rues de Floride et du Jaguar.
- Surface : 400 m².
- Origine : la mairie de quartier et la maison de quartier.
- Inauguration : dernier-né de la série, le projet de jardin partagé de Glacis-Victoire en est au stade de la concertation.
- Intervenant : la Maison de l'environnement.

3. JARDIN DE LA VIOLETTE MALO-LES-BAINS

- Angle rue de Cambrai et avenue des Sports.
- Surface : 1 120 m².
- Origine : mairie de quartier.
- Accès : une charte a été élaborée.
- Spécificités : en chantier depuis le printemps 2012, le jardin partagé a connu un inventaire de la faune et de la flore ainsi que plusieurs fauches au cours desquelles une vingtaine d'habitants s'est impliquée.
- Intervenants : le CPIE Flandre Maritime accompagne le groupe dans l'animation de la concertation et à la préparation du terrain ; la Maison de l'environnement prodigue des conseils en jardinage et garantit le lien avec les écoles ; la maison de quartier apporte une aide importante dans la réussite du projet.



Des jardins partagés aux quatre coins de la ville

4. JARDIN DE LA BASSE VILLE

- Rue de l'Industrie.
- Surface : 2 600 m².
- Origine : l'association Renaissance de la Basse Ville.



- Accès : le jardin partagé est ouvert aux adhérents de l'association

et aux usagers de la maison de quartier de la Basse Ville, partenaire du projet.

- Spécificités : dans plus de 20 carrés potagers hors-sol, les habitants cultivent plantes, légumes et fleurs. Par ailleurs, une zone de nature a été préservée sur une partie du jardin en vue de favoriser la biodiversité.
- Intervenants : le CPIE Flandre Maritime assure le suivi du groupe de jardiniers et la Maison de l'environnement propose des animations nature.

5. JARDIN S'EN SOUCIE CARRÉ DE LA VIEILLE



- Parc urbain du Carré de la Vieille.
- Surface : 870 m².
- Origine : maison de quartier du Carré de la Vieille et ville de Dunkerque.
- Accès : une charte est en cours d'élaboration.
- Spécificités : le plan d'aménagement prévoit cinq tranches avec un accueil et un labyrinthe en saules tressés ; des carrés pédagogiques, un abri à outils et un réservoir de récupération d'eau de

pluie ; un triangle potager et un composteur ; une mare et un récupérateur d'eau ; un abri convivial.

- Intervenants : l'association Les Ajoncs anime la concertation et assure la mobilisation des acteurs de proximité, l'animation et les temps festifs ; le CPIE Flandre Maritime gère les animations autour du compostage.

Renseignements :
Direction du Développement Durable
et de la Cohésion sociale -
Ville de Dunkerque : 03 28 26 27 78.

6. JARDIN DES CULTURES ROSENDAËL

- Maison de quartier de Rosendaël-Centre, square Paul Doumer.



- Surface : 400 m².
- Origine : le CCAS et la maison de quartier.
- Accès : la maison de quartier et le CCAS animent l'occupation du jardin partagé.
- Spécificités : le Jardin des cultures réunit les usagers

de la maison de quartier et les publics suivis par le CCAS. Ces derniers ont fabriqué des carrés potagers décorés ensuite par les enfants. Au-delà des cultures potagères et florales, le jardin a pour vocation d'accueillir des animations et des spectacles.

- Intervenant : la Maison de l'environnement assure l'animation auprès du jeune public et prodigue des conseils en jardinage.

7. LE JARDIN PÉDAGOGIQUE COQUELLE

- Surface : Un terrain de 5 000 m² attenant au parc Coquelle
- origine : mairie de quartier de Rosendaël
- Spécificités : ce jardin sera DEMONSTRATIF, il doit permettre de sensibiliser les différents acteurs, véhiculer les bonnes actions auprès des agents de la ville. Espace vitrine, le jardin devra être ATTRAYANT et donner envie aux acteurs de s'approprier cet espace de nature au cœur de la ville.

On y trouvera un verger, des haies bocagères, un potager, une mare...

- Intervenants : le CPIE Flandre Maritime a formalisé le projet, organise les chantiers participatifs, anime les concertations ; la Maison de l'environnement apporte ses connaissances dans les techniques de jardinage.